



GUIDE AUX PARENTS

Vision

Nous imaginons Guelph comme un endroit où vivre en français est un aspect dynamique de son tissu culturel.

Mission

Nous le concrétisons en posant, pour les familles, les bases solides d'une éducation en français qui se poursuit à toutes les étapes de la vie.

Énoncé du programme

La loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance demande à ce que toute garderie développe un énoncé de son programme dans lequel nous retrouverons les buts pour les enfants ainsi que les approches utilisées afin de réaliser ces objectifs.

Tout comme le Ministère de l'Éducation, nous pensons que les enfants, les éducateurs et les familles sont compétents, capables de pensée complexe, curieux et riches en potentiel. Conformément à la mission unique de la Garderie de l'arc-en-ciel où nous imaginons Guelph comme un lieu où vivre en français est une partie dynamique du tissu culturel, nous invitons nos familles et notre communauté à partager la célébration de la langue et de la culture française. La langue française est présente en Ontario depuis 350 ans. Les premiers francophones à venir en Ontario étaient les missionnaires ayant établi la mission à Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons en 1639.

La communauté francophone de l'Ontario est la plus grande communauté francophone au Canada, à l'exception du Québec. Le français est l'une des deux langues officielles du Canada. Notre énoncé est un document évolutif qui sera modifié par l'apprentissage avec nos enfants, nos familles, nos éducateurs et notre communauté.

À la Garderie de l'arc-en-ciel, nous invitons tous les enfants et les familles à devenir des partenaires d'éducation en créant un environnement d'apprentissage sécuritaire, sain et stimulant. Nous respectons la diversité et l'unicité de nos familles. Ensemble, nous cultivons et nous encourageons un sentiment d'appartenance authentique pour chacun. Nous respectons la procédure « Comment apprend-on? » de la vision de la pédagogie de la petite enfance du Ministère de l'Éducation.

Appartenance

Les enfants ont un sentiment d'appartenance lorsqu'ils sont associés aux autres et qu'ils contribuent au monde qui les entoure.

Bien-être

Les enfants développent un sentiment d'identité, de santé et de bien-être.

Engagement

Les enfants sont des apprenants actifs dont l'engagement leur permet d'explorer le monde avec leur corps, leur esprit et leurs sens.

Expression

Les enfants sont des communicateurs capables qui s'expriment de nombreuses façons.

Les familles actuelles et futures sont invitées à visiter la Garderie de l'arc-en-ciel dans le but d'avoir un aperçu de comment nous promulguons la vision de l'éducation de la petite enfance. Nous croyons en des interactions positives et ouvertes avec les parents. Nous rencontrons les familles avant l'inscription d'un enfant à notre garderie afin d'échanger des informations concernant la langue, la culture, les intérêts et le développement de l'enfant dans le but de lui offrir la meilleure expérience possible. La Garderie de l'arc-en-ciel s'assure que lorsque l'enfant est présent, il dispose d'un environnement le plus sécuritaire possible, même lors de la période de sommeil. Nous discutons de la politique de sommeil lors de l'inscription et nous vous consulterons en ce qui concerne les besoins individuels de votre enfant. De plus, vous aurez l'occasion de voir notre système de sécurité lorsque vous rentrez dans la garderie : la porte étant fermée, vous aurez besoin de sonner à l'interphone afin de pouvoir entrer.

Une communication régulière avec les parents est une composante importante de notre journée. Le partage d'information et la communication peuvent avoir lieu en personne, par téléphone, par courriel ou par une méthode de communication écrite. Notre tableau d'information situé à l'entrée de la garderie vous permettra de voir les événements journaliers ou à venir, ainsi que le menu du jour. Chaque matin, vous serez accueillis par notre personnel amical et nous vous ferons sentir les bienvenus, aimés et rassurés. Le personnel complète une vérification sommaire à l'arrivée de votre enfant le matin et toute préoccupation sera discutée avant que vous partiez. Les employées de la garderie travaillent ensemble afin de s'assurer que l'horaire soit fluide tout au long de la journée. Nous utilisons un livre de communications afin que tous les membres du personnel soient au courant des changements ayant lieu à la garderie ainsi que des communications reçues des parents.

Notre horaire quotidien offre un environnement prévisible, mais flexible. La structure de notre programme fournit une fiabilité afin que chacun sache à quoi s'attendre. La flexibilité de notre programme nous permet d'avoir du temps pour les besoins et les intérêts des enfants de nos groupes d'âge et cela nous permet également d'avoir du temps pour des circonstances spéciales. Par exemple, notre horaire permet aux enfants engagés dans une activité de rester dehors plus longtemps ou cela leur permet de finir leur activité avant de prendre leur collation.

Chaque interaction entre les parents, les enfants et les éducateurs est une opportunité de développer une relation positive et tous nos employés utilisent une variété de stratégies afin de construire ces relations positives. Les comportements tels qu'écouter attentivement l'enfant, établir des contacts visuels et créer des situations d'interactions de face à face avec l'enfant permettent une relation sécuritaire entre l'enfant et l'éducateur. Les membres du personnel parlent aux enfants en utilisant un vocabulaire simple et plaisant et avec une voix calme. Les parents sont invités à partager leurs talents, leurs idées et leurs traditions avec la classe de leur enfant par affichage ou en personne.

Notre centre offre trois salles lumineuses et chaleureuses. Chaque salle dispose d'une variété de matériel afin que les enfants puissent les manipuler et les découvrir. Papier, bois, eau, sable et craie sont quelques exemples des matériaux que les enfants peuvent utiliser pour poursuivre leurs idées. Nous écoutons les idées des enfants et nous discutons avec eux de comment développer ces idées. En s'engageant dans des questions qui provoquent la réflexion, les éducateurs fournissent du matériel et planifient des activités pour soutenir l'intérêt de chaque enfant. Les éducateurs encouragent également les enfants à revisiter leurs idées et à étendre leur réflexion. Les éducateurs célèbrent les réussites des enfants en affichant leurs œuvres et leurs projets, et

grâce à la documentation, ils partagent ces succès avec les familles. Ces stratégies fournissent des expériences pensées par les enfants et soutenues par les adultes.

À travers les chansons, les arts, les histoires et le jeu imaginatif, les enfants sont guidés dans un programme enrichi en français. Les enfants peuvent apprendre en écoutant, en regardant, en imitant et en s'entraînant. À cet âge, les jeunes enfants ont le temps d'apprendre par des activités de jeu. La langue est le meilleur outil pour aider votre enfant plus tard à l'école et dans la vie. Beaucoup d'enfants apprennent plus d'une langue. Certains apprennent même plus que deux langues. Les études montrent que les enfants ayant de meilleures capacités langagières, peu importe la langue, ont plus de chance d' :

- avoir un meilleur développement cérébral
- avoir des liens plus forts avec leurs parents
- avoir de meilleures capacités de communication
- être mieux préparés pour l'école.

(http://www.beststart.org/resources/hlthy_chld_dev/BSRC_When_Families_Speak_fnl.pdf)

Nos éducateurs sont responsables de superviser les soins de l'enfant, les observations et les discussions avec les familles, ainsi que de fixer des buts et des objectifs. Cela permet le développement d'un grand lien entre l'enfant et l'éducateur. Nos éducateurs sécuriseront cet attachement avec votre enfant en répondant de manière constant à la détresse d'un enfant avec sensibilité et soutien. Nous utilisons des techniques afin d'aider les enfants à développer des relations de confiance avec leurs éducateurs. Ces techniques peuvent consister à, mais ne sont pas limitées à, donner l'exemple et encourager les comportements appropriés.

Nos éducateurs utilisent également des stratégies individuelles appropriées au développement de l'enfant en prenant en compte les besoins, les intérêts, les styles et les capacités des enfants. Par exemple, nos employés encouragent le respect mutuel entre les enfants et les adultes en attendant que les enfants finissent de poser leurs questions avant d'y répondre, et encouragent les enfants à écouter les autres lorsqu'ils parlent.

Les éducateurs donnent l'exemple en utilisant un langage et des comportements positifs en tout temps lorsqu'ils parlent aux enfants et aux autres adultes. Ils agissent en tant qu'entraîneurs, aidant les enfants à trouver les bons mots pour parler aux autres enfants et à écouter les autres lors d'une conversation.

Nos éducateurs comprennent que chaque enfant peut avoir un niveau requis d'aide différent que ce soit physiquement, émotionnellement et dans la régulation de leur comportement. En planifiant intentionnellement, en réfléchissant et en prenant soin de l'environnement de classe, nos éducateurs élaborent et mettent en place les stratégies nécessaires pour aider les enfants à développer leurs aptitudes d'autorégulation (leur capacité à contrôler leurs impulsions). Les stratégies comprennent des rappels visuels, sablier et l'utilisation d'un langage descriptif pour aider les enfants à identifier et à exprimer leurs sentiments et leurs émotions. En améliorant la capacité des enfants à s'autoréguler, cela améliore leurs résultats (pour plus d'informations, merci de visiter le site web de Stuart Shanker <http://sel-reg.ca>) et la façon dont l'enfant peut, de manière efficace et efficiente, gérer et se remettre du stress. Des cours de yoga sont offerts une fois par mois avec des exercices de respirations pour dynamiser et pour encourager la relaxation des enfants. Le yoga utilise différentes techniques pour aider les enfants à se connecter à la façon dont leur corps se sent à la suite d'une séance de respiration profonde. Les poses se concentrent

sur la capacité d'équilibre qui développe la force et qui promeut le calme et le calme de l'esprit. Cela peut aider les enfants à réagir au stress de vivre dans un monde chaotique dans lequel une constante stimulation est une part importante de la vie.

Notre aire de jeu naturelle est une extension de nos salles de classe intérieures fournissant un environnement sain, sécuritaire et stimulant pour chaque enfant. Notre terrain de jeu fournit un accès à une gamme de matériaux. En plus d'encourager l'activité physique, l'espace permet le développement d'interactions sociales et la créativité. Les enfants interagissent avec la nature en plantant des légumes et des herbes aromatiques qui sont utilisés dans notre cuisine. L'opportunité leur est donnée de développer et de maintenir le terrain de jeu, ce qui leur permet d'accroître leur lien avec l'espace et la nature. Nous fournissons et nous appliquons de la protection solaire (SPF 30) durant l'été. Nous adhérons toutefois aux préférences des parents s'ils souhaitent apporter leur propre crème solaire.

Nous savons comme il est important de donner aux enfants en croissance des repas sains et appétissants. Nos menus sont planifiés soigneusement avec un diététicien avec Santé publique Wellington-Dufferin-Guelph, et nous offrons à votre enfant l'opportunité de découvrir différents aliments et de développer des habitudes alimentaires saines. Si votre enfant a un régime alimentaire spécial dû à un contexte culturel, à des allergies ou bien à des conditions médicales, notre équipe travaillera conjointement avec votre famille afin de s'assurer que les besoins spécifiques de votre enfant soient satisfaits. Nous proposons des menus alternatifs pour votre enfant si nécessaire et nous disposons de lait de vache, de soya et de chèvre dans notre cuisine. Les dîners sont servis dans une ambiance familiale et nos éducateurs mangent à la garderie avec les enfants. Les enfants ont le choix des portions et sont encouragés à manger leur nourriture par eux-mêmes. Des pichets adaptés aux enfants sont utilisés afin de les encourager à apprendre et à pratiquer des techniques d'auto assistance en versant eux-mêmes leur propre lait.

La Garderie de l'arc-en-ciel est une garderie sans but lucratif opérée par un Conseil d'administration bénévole. Notre Conseil d'administration joue un rôle important en orientant et en soutenant les opérations de notre garderie. Les membres ont pour responsabilité d'agir dans l'intérêt des enfants, des familles et des éducateurs et ils utilisent la déclaration des missions et visions de la garderie de l'arc-en-ciel ainsi que l'énoncé du programme pour guider leurs décisions. Chaque année lors de l'Assemblée générale annuelle qui a lieu au mois de juin, les membres du Conseil d'administration sont élus. Tous les parents et les membres de la communauté intéressés à venir doivent contacter le conseil d'administration pour plus d'information. Nous attachons de l'importance à la diversité de nos membres afin de représenter les nombreuses voix de nos familles.

La Garderie de l'arc-en-ciel est déterminée à travailler de concert avec ses partenaires dont l'objectif commun est d'offrir le meilleur service de garde possible aux familles. Nous valorisons et respectons l'expertise de notre communauté. Les parents pourront être redirigés vers des ressources extérieures à la garderie quand cela est nécessaire et notre équipe de soutien à l'intégration (*inclusion support services*) est une part importante du soutien de la garderie aux enfants ainsi qu'à leur famille. Ces services comprennent, mais ne sont pas seulement limités à, de l'orthophonie, des services d'intégration, de l'ergothérapie et de l'accompagnement du deuil. Nous invitons les familles à nous mentionner leurs désirs ainsi que leurs besoins. Les familles auront l'occasion de rencontrer certains de nos partenaires de la communauté au cours des événements de portes ouvertes ayant lieu à l'automne ainsi qu'au printemps.

Conformément à notre engagement envers l'apprentissage du français tout au long de la vie, les étudiants peuvent revenir afin de terminer leurs heures de service communautaire, afin de travailler avec nous en tant qu'étudiants l'été ou bien afin de compléter leurs stages dans le domaine de la petite enfance.

La garderie de l'arc-en-ciel est également engagée dans le développement de la formation professionnelle continue de nos éducateurs. Les membres du personnel participent à des réunions mensuelles pour le partage d'information et l'apprentissage et ils doivent compléter un minimum de dix heures de formation professionnelle par année. Nous nous fions à nos partenaires communautaires du Comté de Wellington ainsi qu'à l'Association canadienne pour la santé mentale pour des ateliers et de la formation sur l'enseignement et les philosophies en éducation à la petite enfance.

Les éducateurs peuvent choisir leurs formations parmi une variété d'options : modules d'apprentissage, webinaires, participer à des ateliers et des conférences, journalisation et le réseautage entre collègues.

Tous les membres de notre équipe ont réalisé une vérification des antécédents judiciaires au niveau des secteurs vulnérables et détiennent une formation en premiers soins à jour. Les membres du personnel ayant un diplôme d'éducateur en petite enfance sont inscrits à l'Ordre de l'Ontario des éducateurs et éducatrices pour la petite enfance.

Tous les éducateurs, étudiants et bénévoles passent en revue l'énoncé du programme avant d'interagir avec les enfants et par la suite annuellement et signent le document à chaque fois. La révision du document sera conservée pendant trois ans. Le superviseur examine tous les documents du programme à tous les deux mois afin de surveiller et de mesurer la preuve que les objectifs sont atteints. Si une non-conformité ou une contravention à une politique est observée, le superviseur aborde le problème immédiatement avec l'éducateur. Le Conseil d'administration s'assure que les approches énoncées dans l'énoncé de programme sont mises en œuvre dans l'opération du programme de la garderie de l'arc-en-ciel sur une base continue. La documentation sur la qualité de l'assurance telle que le permis annuel du Ministère de l'Éducation, les critères d'opérations du Comté de Wellington pour la petite enfance, les inspections de la santé publique aussi bien que la documentation sur les cas graves et l'analyse des tendances agissent comme guides pour orienter nos objectifs futurs.

Les familles sont invitées deux fois par an à prendre contact avec nos éducateurs, notre conseil d'administration ainsi que nos partenaires de la communauté afin de discuter des buts et stratégies. Toutes préoccupations et questions de nos parents sont documentées et révisées biannuellement afin d'analyser l'impact de nos stratégies et leur impact sur notre programme et nos valeurs.

Programme

Capacité autorisée de la garderie ;

Préscolaire (30 mois jusqu'à 6 ans)	32
Jardin d'enfants (44 mois jusqu'à 68 mois)	26
Âge scolaire primaire/moyen (68 mois jusqu'à 13 ans)	30
Âge scolaire moyen (9ans jusqu'à 13 ans)	20
	Total 108

Procédures de la liste d'attente :

Vous trouverez ci-dessous les étapes à suivre et responsabilités de la famille et celles suivies par la garderie afin de garder une liste d'attente à jour et équitable :

1. La famille communique par courriel ou par appel téléphonique avec la coordinatrice de la liste d'attente garderie une fois l'enfant né (la date de naissance est obligatoire). La date du courriel ou de l'appel est notée sur la liste de critères prioritaires appropriés.
2. La coordinatrice de la liste d'attente envoie une confirmation du courriel ou de l'appel et prend en note tous les renseignements et coordonnées nécessaires :
 - nom complet de l'enfant et date de naissance
 - nom complet des parents ou des tuteurs légaux
 - adresse courriel et numéro de téléphone
 - programme demandé
 - temps plein/temps partiel
3. La famille informe la coordinatrice de la liste d'attente de tout changement d'information personnelle afin de faciliter la communication.
4. La famille contacte la coordinatrice de la liste d'attente tous les 6 mois afin de confirmer qu'elle désire rester sur la liste d'attente.
5. La famille contacte la coordinatrice de la liste d'attente pour vérifier le rang de leur enfant sur la liste d'attente.

Lorsqu'une place est disponible:

1. La coordinatrice de la liste d'attente communique par courriel avec la famille afin de faire une offre pour le programme demandé.
2. La famille accepte ou refuse l'offre dans un délai de 48 heures ouvrables.
3. Suite aux 48 heures sans réponse, la garderie se donne le droit de passer à la famille suivante.
4. Pour le programme de la garderie : une fois l'offre acceptée, des frais d'inscriptions de 25,00\$ et un dépôt de 200,00\$ par famille doivent être remis lors de la remise des formulaires d'inscription. Le tout doit être remis dans un délai de 48 heures
5. Pour le programme après l'école : une fois l'offre acceptée, des frais d'inscriptions de 25,00\$ et un dépôt de 100,00\$ par famille doivent être remis lors de la remise des formulaires d'inscription. Le tout doit être remis dans un délai de 48 heures.

Les critères de priorité :

Lorsqu'une place se libère dans un des programmes, le nouvel enfant accédant à la garderie sera choisi à partir de la liste d'attente selon les critères suivants (par ordre de priorité) :

1. Les enfants du personnel de la garderie de l'Arc-en-ciel
2. Les frères et sœurs des enfants qui fréquentent la garderie de l'Arc-en-ciel ou qui sont inscrits à notre programme après l'école
3. Les enfants qui fréquentent l'école St. René Goupil
4. Une place à temps plein
5. Une place à temps partiel

Admission et annulation de contrat

Les parents accompagnés de l'enfant seront invités à une rencontre préliminaire pour compléter le formulaire d'inscription, prendre connaissance et remplir le contrat de service, discuter avec la direction et visiter les locaux.

Un avis écrit doit être remis 2 semaines avant le retrait permanent d'un enfant sous faute de pénalité.

Si les règlements ne sont pas respectés, si les frais de garde ne sont pas acquittés ou si le programme ne répond pas aux besoins de votre enfant, la Garderie de l'Arc-en-ciel se réserve le droit d'annuler votre contrat.

Frais (septembre 2018)

Temps plein	41,50 \$	2 ^{ième} enfant-	37,35 \$
Temps partiel	44,10 \$		39,70 \$
Avant-école	8,35 \$		7,50 \$
Après-école	15,50 \$		13,95 \$
Avant et après	22,30 \$		20,06 \$

*Le programme après l'école est offert seulement à temps plein : mise à jour :2019-2020

La réduction des frais de garde pour le deuxième enfant d'une famille sera de 10 pour cent. Les absences dues à une maladie ne seront pas remboursables pour la première semaine. Lorsque la maladie est plus longue, un certificat médical est nécessaire pour obtenir un frais réduit. D'autres réductions peuvent être accordées à la discrétion de la garderie,

Les frais d'inscription (non remboursables) ainsi que le dépôt doivent être versés avant que l'enfant commence à suivre le programme.

Il est entendu que les frais de la garderie peuvent changer. Si cela se produisait, 2 semaines d'avis seraient données avant le changement.

Les reçus d'impôt pour frais de garderie seront envoyés une fois par année.

La garderie accepte les contrats d'achat de services avec la municipalité

Heures-Congés-Maladies

Le service de garde opère 12 mois de l'année de 7 h 30 à 17 h 30.

La garderie de l'arc-en-ciel observe les **congés fériés** suivants :

Jour de l'An

Journée de la famille - février

Vendredi Saint- avril

Fête de la Reine- mai

Fête du Canada juillet

Congé civique - août

Fête du travail- septembre

Action de Grâce - octobre

Noël –25 décembre et le lendemain de Noël-26

Fermeture

En cas de temps rigoureux, une annonce d'annuler les services de gardes sera diffusée au poste CJOY AM 1460 et Magic FM 106.1 entre 7 h et 8 h.

Arrivée et départ

La personne qui accompagne l'enfant doit conduire ce dernier dans la salle où les enfants sont accueillis et doit s'assurer qu'un membre du personnel est au courant de l'arrivée et du départ de l'enfant. Cette personne doit aussi déshabiller l'enfant à l'arrivée et l'habiller au départ. À moins de dispositions prises au préalable, le centre ne laissera pas partir un enfant avec des personnes de moins de 18 ans ou autres que celles mentionnées sur le formulaire d'inscription. Une pièce d'identité peut être demandé en tout temps au parent/tuteur ou personne contacte si l'éducateur (trice) en fonction ne connaît pas la personne.

Veillez nous contacter si votre enfant sera absent pour la journée.

Le personnel ne laissera pas partir un enfant dans une voiture conduite par une personne dans un état d'intoxication. Le personnel est alors avisé de demander au parent ou tuteur de choisir un autre mode de transport. Si le parent n'est pas d'accord, le personnel se doit d'appeler la police municipale pour assurer la sauvegarde de l'enfant et du parent

Pratiques interdites :

Aucun membre du personnel-bénévole-étudiant de la garderie ne doit autoriser :

- a) que l'enfant subisse un châtement corporel;
- b) que l'on restreigne physiquement l'enfant, notamment en l'immobilisant dans une chaise haute, un siège d'auto, une poussette ou un autre dispositif à des fins disciplinaires ou pour remplacer la surveillance, sauf si la contention physique vise à empêcher l'enfant de se faire mal ou de faire mal à quelqu'un d'autre et n'est utilisée qu'en dernier recours et uniquement jusqu'à ce que tout risque de blessure cesse d'être imminent;
- c) que les sorties du centre de garde ou du local de services de garde en milieu familial soient verrouillées en vue d'enfermer l'enfant, ou l'enfermement de l'enfant dans une aire ou une salle sans la supervision d'un adulte, sauf si cet enfermement survient pendant une situation d'urgence et est exigé dans le cadre des politiques et procédures relatives à la gestion des situations d'urgence du titulaire de permis;
- d) que l'on prenne envers l'enfant des mesures sévères ou dégradantes, qu'on ait recours à des menaces ou à un langage désobligeant, à son égard ou en sa présence, susceptibles d'humilier l'enfant, de lui faire peur ou de porter atteinte à sa dignité ou à son estime de soi;
- e) que l'enfant soit privé de la satisfaction de ses besoins fondamentaux, soit la nourriture, les boissons, l'abri, le sommeil, l'utilisation des toilettes, l'habillement ou la literie ;
- f) que l'on inflige des dommages corporels à l'enfant, notamment en le faisant manger ou boire contre son gré.

Santé et médicaments

« La loi de 2014 sur la garde d'enfant et la petite enfance » stipule qu'un enfant soit immunisé selon les recommandations du médecin-hygiéniste et régulièrement par la suite.

Dès l'arrivée, le personnel doit observer quotidiennement chaque enfant afin de déceler tout signe de maladie. Lorsqu'un enfant semble malade, il doit être séparé des autres enfants. Les symptômes de la maladie doivent être consignés dans le dossier de l'enfant.

Lorsqu'un enfant est séparé des autres en raison d'une maladie soupçonnée, nous allons communiquer avec les parents pour qu'il ramène l'enfant chez lui dès que possible.

Le personnel de la Garderie de l'Arc-en-ciel administrera des médicaments avec ordonnance du médecin seulement si le parent a rempli le formulaire d'autorisation. Le parent doit remettre le médicament au personnel en mains propres. **S'il vous plaît, ne pas le laisser au vestiaire.**

Le médicament sans ordonnance sera administré si :

- il est neuf, scellé et est dans le contenant ou l'emballage
- il y a preuve d'achat
- la date de péremption du médicament n'est pas dépassée

Si un enfant devient malade au cours de la journée, des soins provisoires lui seront prodigués jusqu'à ce qu'on puisse vous joindre. L'enfant est fiévreux si sa température tympanique est de 38°C (100,4°F) ou plus. L'enfant peut revenir en service de garde aussitôt qu'il se sent bien pour participer aux activités. L'enfant qui se présente avec des symptômes de diarrhée doivent rester à la maison jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de symptômes pendant une période de 24 heures. Les stratégies de contrôle des infections seront mises en œuvre lorsqu'une écloserie entérique est identifiée par Santé publique de Guelph. Les enfants malades avec des symptômes entériques durant une écloserie seront exclus pour une période de 48 heures après la disparition des symptômes.

Lorsqu'un enfant est blessé, un rapport d'accident doit être rempli qui décrit la blessure et les premiers soins prodigués. Une copie du rapport doit être remise au père ou à la mère de l'enfant.

Veillez prendre note de notre politique sur **Anaphylaxie-Allergies**.

Vêtements et effets personnels

Les effets personnels de l'enfant doivent être identifiés clairement.

Les jeux extérieurs font partie des activités régulières de notre centre. L'enfant devra avoir un habillement sécuritaire et convenable pour la saison car ils jouent dehors au moins deux fois par jour. **Assurez-vous que TOUS les vêtements et objets soient identifiés avec le nom de votre enfant.**

- Une petite couverture;
- Vêtements de rechanges (sous-vêtements, bas, pantalons et chandail);
- Couches et serviettes humides si votre enfant doit en utiliser;
- Un chapeau pour jouer à l'extérieur sans attaches/cordes;
- Deux paires de souliers : une pour l'intérieur et une pour l'extérieur. **Assurez-vous que le soulier couvre bien le pied, les flip-flops sont interdits;**
- Bottes de pluie ou de neige en saison;

- Habit de neige ou manteau de pluie;
- Mitaines imperméables sans attaches/cordes;
- Les foulards sont interdits. Seulement les cache-cous sont acceptés.

Les retards

- Les parents et les enfants devront être sortis de la garderie à 17 h 30.
- Le montant des amendes sera ajouté aux factures à la fin du mois :
**5 \$ par enfant pour la première minute
 plus 1 \$ par enfant pour chaque minute supplémentaire**
 Ces montants servent de contribution envers le salaire du personnel pour le temps supplémentaire occasionné par les retards.
- Les parents en retard devront signer un registre et indiquer l'heure d'arrivée et la raison du retard.
- Pour les retards multiples, la garderie prendra en plus les mesures suivantes:
 - **1^{er} retard** : période de grâce
 - **2^e retard** : avertissement verbal
 - **3^e retard** : lettre d'avertissement
 - **4^e retard** : rencontre avec la directrice
 - **5^e retard** : examen du dossier par le CA en huis-clos

Stationnement

Le stationnement est disponible aux endroits prévus à cette fin. En aucun cas, les voies d'accès ou les zones d'embarquement et de débarquement des écoliers par autobus scolaire ne doivent être bloquées par votre véhicule.

Ne laisser jamais votre enfant sans surveillance dans un véhicule.

Voyages organisés

Durant l'année, des voyages organisés auront lieu. Un avis vous sera remis pour vous informer de l'endroit, de l'heure et de la date de ces voyages. Vous devez nous remettre la feuille de permission signée pour que votre enfant puisse participer au voyage. Si la feuille n'est pas remise avant la sortie, votre enfant devra rester à la garderie.

Supervision des bénévoles et les étudiants

Aucun enfant ne peut être supervisé par une personne âgée de moins de 18 ans, les bénévoles et les étudiants n'entrent pas en ligne de compte lorsqu'on calcule le ratio employés-enfants à la garderie.

L'accès direct sans surveillance (c'est-à-dire un adulte seul avec une enfant) n'est pas autorisé pour les bénévoles et les étudiants. Seuls les employés de *la garderie de l'arc-en-ciel* ont un accès direct et sans surveillance aux enfants.

Procédures de supervision des bénévoles et des étudiants

Les Éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI) superviseront les bénévoles et les étudiants et compléteront une évaluation du bénévole ou de l'étudiant après son stage.

La directrice ou personne désignée fournira une orientation annuelle à la garderie.

Les étudiants ou bénévoles auront un mentor désigné.

Lors de l'orientation, les bénévoles et les étudiants sont jumelés à un éducateur-associé par la directrice. L'éducateur-associé est responsable à ce moment-là de la mise en œuvre de la politique et de la supervision. La directrice est ultimement responsable de la conformité des politiques.

Vérification des antécédents judiciaire

La garderie de l'arc-en-ciel doit obtenir une vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables (VAPV) pour tous les employé(e)s, les bénévoles et les étudiant(e)s. Veuillez consulter notre politique sur la vérification des antécédents criminels pour tous renseignements complémentaires.

Informations personnelles

Aucune information concernant votre enfant ou votre famille ne sera donnée sans votre permission écrite.

Langue de communication

La Garderie, étant un service de garde francophone dans un milieu anglophone, a développé une politique sur l'utilisation du français et de l'anglais. Le français sera utilisé pour toute communication quotidienne sauf dans les cas de santé et sécurité de l'enfant.

Que faire si vous avez un problème ou une préoccupation avec les services de la garderie ?

Si un problème ou préoccupation survient durant notre service :

1. Veuillez parler directement avec le membre du personnel concerné et aussitôt que possible afin de régler la situation. Prenez rendez-vous avec le membre du personnel concerné pour lui faire part de vos préoccupations (de cette façon, vous serez tous les deux prêts à en parler). Préparez-vous en prenant, au préalable, des notes sur ce qui vous préoccupe.
2. Si le problème ou la préoccupation n'est pas résolue à votre satisfaction ou si vous n'êtes pas confortable de discuter directement avec le membre du personnel concerné, vous ou le membre du personnel peut demander à parler ou à rencontrer la directrice, Maria Rosa Perizzolo-Furminger. Maria Rosa peut être rejointe au 519-824-3675 ou lagarderie@yahoo.ca.
3. La Directrice vous contactera dans les 7 jours pour entendre/discuter de vos préoccupations.
4. Si vous sentez que le problème/la préoccupation n'est pas résolue de façon satisfaisante, vous pouvez vous adresser par écrit à la Présidente du Conseil d'administration, qui révisera le problème/la préoccupation à la prochaine réunion du Conseil d'administration. Toute discussion sera confidentielle et faite en huis-clos.
5. Si vous n'êtes pas satisfait après avoir contacté la directrice et la Présidente du Conseil, vous pouvez également contacter le Ministère de l'Éducation pour obtenir de l'information ou pour déposer une plainte concernant un service de garde agréé ou une agence de garde d'enfants en résidence privée agréée, en appelant le 1 877 510-5333 ou à l'adresse information.met@ontario.ca Si vous avez des motifs raisonnables de

soupçonner qu'un enfant a ou pourrait avoir besoin de protection, vous devez [signaler ces soupçons à une société d'aide à l'enfance.](#)